



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2009	2
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA.....	2
COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES 2010 ET 2009	6
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	9
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	16
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	19
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	28

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du premier trimestre 2010 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement, et Technologies et communications interactives. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2009

- Au cours du premier trimestre 2010, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a enregistré une croissance de sa clientèle à l'ensemble de ses services de télédistribution pour un dix-neuvième trimestre consécutif, soit depuis la fin du deuxième trimestre 2005.
- Hausse de 10,3 M\$ (34,7 %) du bénéfice d'exploitation du secteur Médias d'information au premier trimestre 2010 par rapport à la période correspondante de 2009, soit une croissance importante pour un deuxième trimestre consécutif. Cette hausse s'explique surtout par les mesures de restructuration de coûts instaurées à la fin de 2008. Elles ont généré des économies additionnelles estimées à 17,0 M\$ au cours des trois premiers mois de 2010 par rapport à la même période un an plus tôt, soit des économies totales annualisées de 83,0 M\$ depuis le début du programme.
- Le 14 janvier 2010, Quebecor Media a prépayé des sommes tirées sur son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US et a réglé une partie correspondante de ses contrats de couverture pour un montant de 30,9 M\$, soit une contrepartie en espèces totale de 206,7 M\$. De plus, le 14 janvier 2010, Quebecor Media a prorogé la date d'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de janvier 2011 à janvier 2013 et a obtenu certains autres amendements favorables aux clauses restrictives contenues dans ses facilités de crédit.
- Le 13 janvier 2010, Vidéotron a conclu un placement de billets de premier rang pour un montant en capital global de 300,0 M\$ pour un produit net de 293,9 M\$ (déduction faite des frais de financement) comportant un coupon de 7,125 % et échéant en 2020. Cette transaction sur les marchés canadiens des titres obligataires à haut rendement est une première pour Vidéotron qui bénéficie déjà d'une forte présence sur les marchés américains correspondants.
- Hausse de 20,1 M\$ des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media au premier trimestre 2010 par rapport à la période correspondante de 2009.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice (la perte) d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte (le gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction de la Compagnie estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration de la Compagnie utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice (de la perte) d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de la Compagnie.

Tableau 1

Conciliation du bénéfice (de la perte) d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Bénéfice (perte) d'exploitation :		
Télécommunications	251,7 \$	223,6 \$
Média d'information	40,0	29,7
Télédiffusion	6,8	12,4
Loisir et divertissement	(0,1)	0,8
Technologies et communications interactives	1,0	0,4
Siège social	(10,9)	5,3
	288,5	272,2
Amortissement	(89,7)	(85,3)
Frais financiers	(71,9)	(59,9)
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(4,7)	14,1
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(2,4)	(3,4)
Perte sur refinancement de dettes	(10,4)	–
Impôts sur le bénéfice	(24,3)	(29,4)
Part des actionnaires sans contrôle	(46,8)	(50,6)
Bénéfice net	38,3 \$	57,7 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Compagnie définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels et la perte sur refinancement de dette, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est une mesure utile pour fournir une indication de la rentabilité à long terme des activités d'exploitation de la Compagnie en éliminant l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente la conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 2

Conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	46,8 \$	43,1 \$
(Perte) gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	(4,7)	14,1
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(2,4)	(3,4)
Perte sur refinancement de dettes	(10,4)	-
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	4,9	7,5
Part des actionnaires sans contrôle afférente aux ajustements	4,1	(3,6)
Bénéfice net	38,3 \$	57,7 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de la planification fiscale.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important de liquidités et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (cf. « Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs »), moins la portion monétaire des frais d'intérêts et de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, plus ou moins les impôts exigibles, les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur de liquidités générés par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidités établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont considérés comme un indicateur important de liquidités et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente la conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de cette filiale.

Tableau 3

Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de la filiale Quebecor Media (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 4)	12,2 \$	(7,9) \$
Acquisitions d'immobilisations	135,5	118,9
Acquisition d'actifs incorporels	28,6	23,9
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(1,4)	(0,5)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	174,9 \$	134,4 \$

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés pour la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et sans fil par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et la définition et la méthode de calcul utilisée par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et sans fil par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES 2010 ET 2009

Analyse des résultats consolidés de Quebecor

Revenus de 948,1 M\$, en hausse de 44,8 M\$ (5,0 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (50,8 M\$ ou 10,6 % des revenus du secteur) – due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services – et Technologies et communications interactives (1,1 M\$ ou 4,8 %).
- Diminution dans les secteurs Médias d'information (4,6 M\$ ou -1,8 %) et Loisirs et divertissement (2,8 M\$ ou -4,4 %).

Bénéfice d'exploitation de 288,5 M\$, en hausse de 16,3 M\$ (6,0 %).

- Progression dans les secteurs Télécommunications (28,1 M\$ ou 12,6 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Médias d'information (10,3 M\$ ou 34,7 %) et Technologies et communications interactives (0,6 M\$).
- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (5,6 M\$ ou -45,2 %) et Loisirs et divertissement (0,9 M\$) ; écart défavorable de 16,2 M\$ au siège social surtout attribuable, dans ce dernier cas, à la charge d'options d'achat d'actions.
- La variation de la juste valeur de Quebecor Media a entraîné un écart défavorable de 6,9 M\$ relativement à la charge d'options d'achat d'actions du premier trimestre 2010 par rapport à la même période de 2009. La juste valeur de Quebecor Media, établie en fonction de comparables sur le marché, a connu une hausse au cours du premier trimestre 2010, contre une baisse à la même période de 2009. Par ailleurs, la hausse du cours de l'action de la Compagnie a également entraîné au premier trimestre 2010 un écart défavorable de 13,3 M\$ lié à la charge d'options d'achat d'actions.
- Si l'on exclut l'impact lié à la charge d'options d'achat d'actions consolidée et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement, au quatrième trimestre 2009, de la provision cumulative pour droits de licences de la partie II, la hausse du bénéfice d'exploitation au premier trimestre 2010 s'est établie à 11,9 %, contre 12,9 % pour la même période de 2009.

Bénéfice net de 38,3 M\$ (0,60 \$ par action de base) au premier trimestre 2010, contre 57,7M\$ (0,90 \$ par action de base) à la même période de 2009.

- Cet écart défavorable de 19,4 M\$ (0,30 \$ par action de base) s'explique surtout par :
 - un écart défavorable de 18,8 M\$ au chapitre des gains et pertes sur évaluation et conversion d'instruments financiers ;
 - la hausse de 12,0 M\$ des frais financiers ;
 - l'enregistrement d'une perte sur refinancement de dettes de 10,4 M\$ au premier trimestre 2010 ;
 - l'augmentation de 4,4 M\$ de la charge d'amortissement.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 16,3 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
- la diminution de 5,1 M\$ des impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 46,8 M\$ au premier trimestre 2010 (0,73 \$ par action de base), contre 43,1 M\$ (0,67 \$ par action de base) à la même période de 2009, soit une hausse de 3,7 M\$ (0,06 \$ par action de base), ou de 8,6 %.

Charge d'amortissement de 89,7 M\$, soit une hausse de 4,4 M\$.

- La hausse s'explique principalement par les importants investissements en immobilisations réalisés en 2009 et au premier trimestre 2010 dans le secteur Télécommunications.

Frais financiers de 71,9 M\$, en hausse de 12,0 M\$.

- Cette hausse s'explique principalement par :
 - une variation défavorable du taux de change de 7,8 M\$ sur les éléments monétaires à court terme ;
 - la hausse du niveau moyen d'endettement.

Contrebalancées par :

- la baisse des taux d'intérêt de base.

Perte sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 4,7 M\$ au premier trimestre 2010, contre un gain de 14,1 M\$ au même trimestre de 2009, soit un écart défavorable de 18,8 M\$.

- Cet écart défavorable s'explique surtout par :
 - la variation des gains et pertes sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur ;
 - la fluctuation de la juste valeur des autres instruments financiers, dont les options de règlement anticipé.

Charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 2,4 M\$ au premier trimestre 2010, contre 3,4 M\$ à la même période de 2009.

- Au premier trimestre 2010, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 2,4 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information relativement à de nouveaux programmes de réduction d'effectifs, contre 2,7 M\$ au même trimestre de 2009.
- Une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 0,7 M\$ avait aussi été enregistrée au premier trimestre 2009 dans d'autres secteurs, dont Technologies et communications interactives.

Perte sur refinancement de dettes de 10,4 M\$.

- Le 14 janvier 2010, Quebecor Media a prépayé des sommes tirées en vertu de son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US et a réglé une partie correspondante de ses contrats de couverture pour un montant de 30,9 M\$, représentant une contrepartie en espèces totale de 206,7 M\$. Cette transaction a entraîné une perte sur refinancement de dettes de 10,4 M\$, y compris la perte de 6,5 M\$ déjà enregistrée dans les autres éléments du résultat étendu et reclassées à l'état des résultats.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 24,3 M\$ (taux d'imposition effectif de 22,2 %) au premier trimestre 2010, contre 29,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 21,4 %) à la même période de 2009.

- Les taux d'imposition effectifs et leur fluctuation en 2010 par rapport à 2009 s'expliquent surtout par :
 - une réduction au premier trimestre 2010 des passifs d'impôts futurs résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale ;
 - les incidences favorables au premier trimestre 2009 des baisses de taux d'imposition sur les revenus passifs adoptées par le gouvernement du Québec ;
 - l'impact de la combinaison des taux d'impôts sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers.

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 12,2 M\$ au premier trimestre 2010, contre des flux négatifs de 7,9 M\$ à la même période de 2009 (tableau 4).

- Cet écart favorable de 20,1 M\$ s'explique principalement par :
 - une diminution de 46,7 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par une réduction supérieure des crédettes au cours du premier trimestre 2009, par rapport à la réduction au premier trimestre 2010, due à une chronologie différente des transactions saisonnières ;
 - la hausse de 26,0 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Contrebalancées en partie par :

- une augmentation de 21,6 M\$ d'impôts exigibles ;
- l'augmentation de 16,6 M\$ des investissements en immobilisations ;
- la hausse de 11,0 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt, dont l'impact de 7,9 M\$ lié à la variation défavorable du taux de change sur les éléments monétaires à court terme.

Tableau 4 : Quebecor Media
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :		
Télécommunications	100,7 \$	101,9 \$
Médias d'information	35,1	17,3
Télédiffusion	2,8	7,0
Loisirs et divertissement	(2,3)	(1,1)
Technologies et communications interactives	0,5	(0,4)
Siège social et autres	(1,0)	5,5
	135,8	130,2
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(63,5)	(52,5)
Portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(2,4)	(3,4)
Impôts exigibles	(20,8)	0,8
Autres	1,2	1,8
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(38,1)	(84,8)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	12,2 \$	(7,9) \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme, conversion des éléments monétaires à court terme et autres frais d'intérêt, moins les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels.

Tableau 5
Conciliation des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la filiale Quebecor Media avec le bénéfice d'exploitation de cette filiale
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	298,5 \$	272,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(135,5)	(118,9)
Acquisition d'actifs incorporels	(28,6)	(23,9)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	1,4	0,5
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	135,8 \$	130,2 \$

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2010

Revenus de 528,3 M\$, soit une progression de 50,8 M\$ (10,6 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 229,9 M\$, soit une hausse de 18,2 M\$ (8,6 %) principalement attribuable à l'impact de l'augmentation de la clientèle, à la hausse de certains tarifs, dont l'impact de la refacturation à la clientèle des frais du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») relatifs au Fonds d'aide à la programmation locale, à la migration des services analogiques vers le numérique, à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télévision payante, et au succès des forfaits haute définition (« HD »).
- Revenus des services d'accès Internet de 157,9 M\$, en hausse de 21,1 M\$ (15,4 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle, la migration des clients vers des services à plus grande vitesse, l'augmentation de la consommation et la hausse de certains tarifs.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 98,4 M\$, soit une hausse de 15,9 M\$ (19,3 %) provenant presque exclusivement de la progression de la clientèle à ce service.
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 11,6 M\$, soit une progression de 2,5 M\$ (27,5 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus du Service Affaires de 13,9 M\$, en baisse de 0,7 M\$ (-4,8%) attribuable à une concurrence importante dans le marché des solutions réseaux.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée de 5,6 M\$, en baisse de 5,2 M\$ (-48,1 %). Cette diminution est surtout attribuable au franchisage de 26 magasins corporatifs entre avril 2009 et mars 2010 et à la fermeture de certains magasins.

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 93,12 \$ au premier trimestre 2010, contre 85,08 \$ à la même période de 2009, en hausse de 8,04 \$ (9,4 %).

Statistiques de clientèles

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 8 500 clients (0,5 %) au premier trimestre 2010 (contre 13 600 clients au premier trimestre 2009) et de 56 300 clients (3,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010 (tableau 6). À la fin du premier trimestre 2010, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 785 500 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 69,1 %, en regard de 67,7 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de télécommunications, soit 2 582 800 résidences à la fin de mars 2010).

- À la fin du premier trimestre 2010, le service de télé numérique desservait 1 119 900 clients. Ce service a recruté 35 800 clients au premier trimestre 2010, en hausse de 3,3 % (contre une progression de 35 900 clients au premier trimestre 2009). Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 156 700 clients (16,3 %). Au 31 mars 2010, le taux de pénétration des résidences par le service de télé numérique s'élevait à 43,4 %, contre 37,7 % un an auparavant.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique est la principale raison expliquant la diminution de 27 300 clients (-3,9 %) au service de la télédistribution analogique au premier trimestre 2010 (contre une baisse de 22 300 clients au premier trimestre 2009). Sur une période de 12 mois, le service de télédistribution analogique a subi une diminution de 100 400 clients (-13,1 %).

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 191 600 clients au 31 mars 2010, en hausse de 21 000 clients (1,8 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 25 500 clients au premier trimestre 2009). Pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010, le service d'accès Internet par câble a recruté 102 300 clients (9,4 %) (tableau 6). Au 31 mars 2010, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 46,1 %, en regard de 42,7 % au 31 mars 2009.

Téléphonie par câble – À la fin de mars 2010, la téléphonie par câble comptait 1 043 00 clients, en hausse de 29 000 clients (2,9 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 38 900 clients au premier trimestre 2009). Ce service a recruté 152 100 clients (17,1 %) depuis la fin du premier trimestre 2009 (tableau 6). Au 31 mars 2010, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences de 40,4 %, contre 34,9 % un an plus tôt.

Téléphonie sans fil – Au 31 mars 2009, le nombre de lignes à ce service s'établissait à 85 300, contre 82 800 à la fin du mois de décembre 2009, soit une augmentation de 2 500 lignes (3,0 %) (contre une hausse de 4 600 lignes au premier trimestre 2009). Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 17 300 (25,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2010 (tableau 6).

Tableau 6

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres (en milliers de clients)

	Mars 2010	Déc. 2009	Sept. 2009	Juin 2009	Mars 2009	Déc. 2008	Sept. 2008	Juin 2008
Télédistribution :								
Analogique	665,6	692,9	717,3	742,3	766,0	788,3	814,8	829,5
Numérique	1 119,9	1 084,1	1 042,4	990,3	963,2	927,3	876,7	830,5
Total de la télédistribution	1 785,5	1 777,0	1 759,7	1 732,6	1 729,2	1 715,6	1 691,5	1 660,0
Internet par câble	1 191,6	1 170,6	1 145,4	1 109,9	1 089,3	1 063,8	1 031,4	988,9
Téléphonie par câble	1 043,0	1 014,0	979,1	934,8	890,9	852,0	797,9	742,9
Téléphonie sans fil ¹	85,3	82,8	79,8	73,5	68,0	63,4	58,6	54,6

¹ En milliers de lignes.

Bénéfice d'exploitation de 251,7 M\$, en hausse de 28,1 M\$ (12,6 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs, principalement ceux des services de télédistribution et d'accès Internet ;
 - l'augmentation de la consommation d'Internet et la contribution des forfaits HD, de la vidéo sur demande et de la télévision payante en télédistribution ;
 - des marges bénéficiaires plus favorables au chapitre des terminaux numériques.

Contrebalancées en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais liés au déploiement du réseau de services sans fil évolués (« réseau SSFE ») et certains frais réglementaires ;
- la réduction non récurrente de 7,4 M\$ des charges d'exploitation enregistrées au premier trimestre 2009 ;
- la variation défavorable de 5,2 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions.
- Si l'on exclut la variation de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres de toutes les périodes antérieures pour donner un effet rétroactif au renversement – au quatrième trimestre 2009 – de la provision pour droits de licences de la partie II, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 13,3 % au premier trimestre 2010, contre une hausse de 16,4 % à la même période de 2009.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,4 % au premier trimestre 2010, contre 53,2 % au même trimestre de 2009. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont connu une diminution pour les raisons suivantes :

- l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus ;
- l'impact marginal sur les coûts de la hausse de certains tarifs.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 100,7 M\$ au premier trimestre 2010, contre 101,9 M\$ à la même période de 2009 (tableau 7).

- La progression de 28,1 M\$ du bénéfice d'exploitation a été plus que contrebalancée par une hausse totale de 30,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations et des acquisitions d'actifs incorporels, par rapport à la même période de 2009, surtout attribuable aux investissements dans le réseau SSFE.

Tableau 7 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	251,7 \$	223,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(128,2)	(101,8)
Acquisition d'actifs incorporels	(24,1)	(20,4)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	1,3	0,5
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	100,7 \$	101,9 \$

Réseau SSFE

Vidéotron a franchi plusieurs étapes clés dans la réalisation de son projet de mise en place des infrastructures de son réseau SSFE. Au 31 mars 2010, la presque totalité des services et des plateformes de commutation étaient installés et fonctionnels. Des ententes d'utilisation de sites et de partage de tours ont été conclues pour près de 90 % des sites devant recevoir des antennes. L'équipement est installé, ou en voie de l'être, sur plus de 70 % des sites où une entente a été conclue. De plus, Vidéotron a procédé à des essais à phases multiples visant à maintenir la fiabilité de ses plateformes. Les interconnexions avec le réseau de fibre actuel de Vidéotron étaient en voie d'être complétées et rattachées à ses services intégrés. Vidéotron compte toujours procéder au lancement de son offre de service lié au réseau SSFE à l'été 2010.

Médias d'information

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2010

Revenus de 248,1 M\$, en baisse 4,6 M\$ (-1,8 %).

- Revenus de tirage en baisse de 7,5 %, revenus publicitaires en baisse de 2,8 %, et revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en hausse de 27,4 %.
- Les revenus des quotidiens urbains et des journaux régionaux ont diminué respectivement de 0,3 % et de 5,3 % au premier trimestre 2010.
- Les revenus des portails ont accusé un recul de 6,6 %, attribuable à la baisse des revenus des portails généralistes, contrebalancé en partie par la hausse des revenus des portails spécialisés.

Bénéfice d'exploitation de 40,0 M\$, en hausse de 10,3 M\$ (34,7 %).

- Cette hausse est principalement attribuable à :
 - l'impact des mesures de restructuration qui ont généré des économies de coûts additionnelles de 17,0 M\$;
 - l'impact de la baisse du prix du papier de 5,6 M\$;
 - l'amélioration de la rentabilité de Quebecor MediaPages qui était en phase de démarrage au premier trimestre 2009 ;
 - les synergies liées à l'intégration opérationnelle de Canoë inc.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus ;
 - l'écart défavorable lié au renversement de provisions pour bonis au premier trimestre 2009 ;
 - les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media ;
 - l'impact défavorable de 2,1 M\$ lié à la charge d'options d'achat d'actions.
- En excluant l'impact de la charge d'options et les frais de démarrage de Réseau Quebecor Media, la hausse du bénéfice d'exploitation pour les trois premiers mois de 2010 s'est établie à 49,2 %, contre une baisse de 33,6 % pour la même période de 2009.

Les mesures de restructuration du secteur Médias d'information – instaurées à la fin de 2008 – comprennent des réductions d'effectifs, la consolidation des activités de prépresse et des salles d'expédition et de presse, la centralisation des processus administratifs, la consolidation des réseaux de distribution, ainsi que d'autres mesures de centralisation et d'optimisation des ressources visant les activités du secteur dans toutes les régions. Par ailleurs, parallèlement aux mesures de restructuration, des sources additionnelles de revenus continuent d'être explorées – y compris celles liées à la commercialisation des contenus d'Agence QMI et aux offres intégrées et convergentes présentées aux partenaires d'affaires –, dont les initiatives de vente du nouveau Bureau national de ventes QMI et l'offre intégrée de produits et services de Réseau Quebecor Media.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information, (exprimés en pourcentage des revenus) de 83,9 % au premier trimestre 2010, contre 88,2 % au même trimestre de 2009. Cet écart s'explique surtout par les mesures de restructuration instaurées qui ont engendré des réductions de coûts importantes, par la baisse du prix du papier, par les synergies et l'amélioration de la rentabilité, contrebalancées en partie par l'impact défavorable lié à la composante fixe des coûts d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 35,1 M\$ au premier trimestre 2010, contre 17,3 M\$ à la même période de 2009 (tableau 8).

- Cette augmentation de 17,8 M\$ s'explique surtout par la hausse de 10,3 M\$ du bénéfice d'exploitation et par la baisse de 8,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations, principalement attribuable aux investissements relatifs à la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses au premier trimestre 2009.

Tableau 8 : Médias d'information

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	40,0 \$	29,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(2,3)	(10,5)
Acquisition d'actifs incorporels	(2,7)	(1,9)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,1	-
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	35,1 \$	17,3 \$

Autres développements

Résultats du sondage annuel NADBank pour l'année 2009 : *Le Journal de Montréal* demeure le quotidien le plus lu de la grande région de Montréal : il compte 1 198 000 lecteurs chaque semaine, soit une avance de 33 % sur son plus proche concurrent.

Le 24 janvier 2009, face au refus de la partie syndicale de reconnaître l'urgence de la situation et la nécessité d'apporter des changements fondamentaux au modèle d'affaires du *Journal de Montréal*, et afin d'éviter que la publication du *Journal de Montréal* soit perturbée par des moyens de pression, la direction du *Journal de Montréal* a décidé de se prévaloir du droit qui lui est reconnu par le *Code du travail* et a décrété un lock-out à l'égard des quelque 250 employés de la rédaction, de bureau et des petites annonces couverts par le certificat d'accréditation détenu par le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM). Depuis cette date, *Le Journal de Montréal* continue d'être publié malgré le conflit de travail.

Le 16 avril 2009, AbitibiBowater Inc. (« AbitibiBowater ») et certaines de ses filiales canadiennes se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, AbitibiBowater et certaines de ses filiales américaines et canadiennes se sont placées sous la protection du chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*. AbitibiBowater est le principal fournisseur de papier du secteur Médias d'information. À ce jour, ces procédures n'ont eu aucun impact significatif sur les activités d'exploitation de Quebecor Media, qui suit toujours de près la situation.

Télédiffusion

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2010

Revenus de 109,6 M\$, en baisse de 0,2 M\$ (-0,2 %).

- Les revenus de télévision sont demeurés stables :
 - migration des revenus publicitaires du Réseau TVA vers d'autres chaînes pendant les Jeux olympiques de Vancouver.Contrebalancée par :
 - la hausse des autres revenus du Réseau TVA, dont ceux relatifs au Fonds d'aide à la programmation locale ;
 - la hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement liée aux chaînes spécialisées.
- Les revenus d'édition ont diminué de 0,3 M\$, expliqué surtout par la baisse des revenus d'édition sur mesure.

Bénéfice d'exploitation de 6,8 M\$, en baisse de 5,6 M\$ (-45,2 %)

- Bénéfice d'exploitation des activités de télévision en baisse de 5,9 M\$, qui s'explique surtout par :
 - la hausse des coûts de contenu du Réseau TVA et des chaînes spécialisées, attribuable à la stratégie de programmation ;
 - l'impact de la diminution nette des revenus du Réseau TVA ;
 - la rentabilité en baisse en distribution, principalement au chapitre des vidéos.Contrebalancés en partie par :
 - l'impact de la croissance des revenus liée aux chaînes spécialisées.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation stable.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 93,8 % au premier trimestre 2010, contre 88,7 % à la même période de 2009. Cette augmentation des coûts en proportion des revenus s'explique surtout par la hausse des coûts de contenu et l'indexation en général des autres coûts dans un contexte de stabilité des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation de 2,8 M\$ au premier trimestre 2010, contre 7,0 M\$ pour la même période de 2009 (tableau 9).

- Cet écart défavorable de 4,2 M\$ est surtout attribuable à une baisse du bénéfice d'exploitation de 5,6 M\$, contrebalancée en partie par la diminution des acquisitions d'immobilisations de 1,4 M\$.

Tableau 9 : Télédiffusion
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	6,8 \$	12,4 \$
Acquisitions d'immobilisations	(3,6)	(5,0)
Acquisition d'actifs incorporels	(0,4)	(0,4)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	2,8 \$	7,0 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2009

Le 17 mars 2010, le conseil d'administration de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a autorisé un programme de rachat dans le cours normal de ses activités pour un maximum de 972 545 actions classe B, représentant approximativement 5 % des actions classe B émises et en circulation. Groupe TVA rachète ses actions classe B au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette Bourse. Au cours du premier trimestre 2010, aucune action classe B n'a été rachetée.

Loisir et divertissement

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2010

Revenus de 61,3 M\$, en baisse de 2,8 M\$ (-4,4 %).

- Diminution de 4,2 % des revenus de Groupe Archambault inc. qui s'explique principalement par :
 - la baisse de 5,5 % des ventes au détail, attribuable pour l'essentiel à la diminution des ventes de disques, de vidéos et de livres, due à de nombreuses nouveautés à succès parues au premier trimestre 2009 ;
 - la baisse de 51,5 % des ventes de production, qui s'explique surtout par la contribution importante au premier trimestre 2009 de la sortie de l'album *Star Académie*.

Ces écarts ont été contrebalancés en partie par :

- l'écart favorable de 6,3% des ventes de Distribution Select en raison de la hausse des ventes de DVD due à l'ajout d'un nouveau catalogue et à la sortie du DVD de l'humoriste québécois Martin Matte.
- Baisse de 4,1 % des revenus du secteur Livres qui s'explique surtout par la baisse de l'offre de titres disponibles en distribution et en édition de livres, en littérature générale, contrebalancée en partie par la hausse des ventes de manuels en édition scolaire destinés aux élèves des niveaux secondaire et collégial du Québec.

Perte d'exploitation de 0,1 M\$ au premier trimestre 2010, contre un bénéfice d'exploitation de 0,8 M\$ au même trimestre de 2009. Cet écart défavorable de 0,9 M\$ est surtout attribuable à l'impact de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 2,3 M\$ au premier trimestre 2009, contre des flux négatifs de 1,1 M\$ à la même période de 2009 (tableau 10).

- Cet écart défavorable de 1,2 M\$ s'explique principalement par un écart défavorable de 0,9 M\$ au chapitre du bénéfice d'exploitation.

Tableau 10 : Loisir et divertissement

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
(Perte) bénéfice d'exploitation	(0,1) \$	0,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,8)	(0,7)
Acquisition d'actifs incorporels	(1,4)	(1,2)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(2,3) \$	(1,1) \$

Technologies et communications interactives

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2010

Revenus de 23,8 M\$, en hausse de 1,1 M\$ (4,8 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - la hausse des revenus auprès de clients gouvernementaux ;
 - l'augmentation du niveau des activités auprès de clients aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Contrebalancées partiellement par :

- les écarts défavorables sur la conversion de devises.

Bénéfice d'exploitation de 1,0 M\$, en hausse de 0,6 M\$.

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'impact de la hausse des revenus aux États-Unis et en Asie ;
 - l'impact des mesures de restructuration et d'amélioration de la rentabilité mises en œuvre au Canada au cours de l'exercice 2009.

Flux de trésorerie d'exploitation de 0,5 M\$ au premier trimestre 2010, contre des flux négatifs de 0,4 M\$ à la même période de 2009 (tableau 11). Cet écart favorable de 0,9 M\$ est principalement attribuable à l'écart favorable de 0,6 M\$ au chapitre du bénéfice d'exploitation.

Tableau 11 : Technologies et communications interactives

Flux de trésorerie d'exploitation (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Bénéfice d'exploitation	1,0 \$	0,4 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,5)	(0,8)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	0,5 \$	(0,4) \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 166,0 M\$ au premier trimestre 2010, contre 125,3 M\$ à la même période de 2009.

- Cet écart favorable de 40,7 M\$ est attribuable pour l'essentiel à :
 - une diminution de 56,8 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par une réduction supérieure des créiteurs au cours du premier trimestre 2009, par rapport à la réduction au premier trimestre 2010, due à une chronologie différente des transactions saisonnières ;
 - la hausse de 16,3 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Contrebalancées en partie par :

- une augmentation de 21,6 M\$ des impôts exigibles ;
- la hausse de 11,1 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt, dont l'impact de 7,8 M\$ lié à la variation défavorable du taux de change sur les éléments monétaires à court terme.

Fonds de roulement de Quebecor de 4,3 M\$ au 31 mars 2010, contre un fonds de roulement négatif de 4,6 M\$ au 31 décembre 2009. La hausse des espèces et quasi-espèces a été contrebalancée en partie par l'augmentation de la portion à court terme de la dette à long terme (tableau 13).

Financement

Dette consolidée des activités d'exploitation de Quebecor (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 30,9 M\$ au premier trimestre 2010. Variation nette défavorable de 36,5 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- La hausse de 30,9 M\$ de la dette consolidée s'explique surtout par :
 - l'émission par Vidéotron, le 13 janvier 2010, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ pour un produit net de 293,9 M\$ (déduction faite des frais de financement) comportant un coupon de 7,125 % et échéant en 2020 ;
 - l'augmentation nette des avances sur les facilités bancaires renouvelables et des emprunts bancaires de Groupe TVA pour un montant de 10,4 M\$.

Contrebalancées en partie par :

- l'incidence favorable du taux de change estimée à 92,8 M\$. La baisse liée à ce facteur est contrebalancée par une hausse du passif (ou une baisse de l'actif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - le remboursement de dettes pour un montant total de 188,4 M\$, dont le prépaiement par Quebecor Media, le 14 janvier 2010, des sommes tirées sur son prêt à terme « B » pour un montant total de 170,0 M\$US ;
 - la baisse de 1,0 M\$ de la dette de Quebecor.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 373,4 M\$ au 31 décembre 2009 à un passif net de 409,9 M\$ au 31 mars 2010, soit une réduction nette de valeur de 36,5 M\$. Cet écart défavorable a été occasionné principalement par l'incidence du taux de change sur les instruments financiers dérivés, contrebalancé par l'impact du règlement, le 14 janvier 2010, d'une partie des contrats de couverture pour une réduction de 28,4 M\$ et par l'incidence favorable de l'évolution des taux d'intérêts au Canada par rapport à l'évolution aux États-Unis.
 - De plus, le 14 janvier 2010, Quebecor Media a prorogé la date d'échéance de sa facilité de crédit renouvelable de 100,0 M\$ de janvier 2011 à janvier 2013 et obtenu certains autres amendements favorables aux clauses restrictives contenues dans ses facilités de crédit.

Investissement

Acquisitions d'immobilisations de 135,8 M\$ au premier trimestre 2010, contre 119,4 M\$ à la même période de 2009.

- Cette hausse de 16,4 M\$ s'explique surtout par les investissements du secteur Télécommunications dans le réseau SSFE au premier trimestre 2010, contrebalancée par la baisse des investissements en immobilisations du secteur Médias d'information.

Acquisitions d'entreprises (y compris les rachats des participations minoritaires) de 1,0 M\$ au premier trimestre 2010, soit le même montant qu'au premier trimestre 2009.

- Versements aux premiers trimestres 2010 et 2009 d'un montant de 1,0 M\$ à titre de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition d'ASL Ltd. dans le secteur Médias d'information.

Acquisition d'actifs incorporels de 28,6 M\$ au premier trimestre 2010, contre 23,9 M\$ à la même période de 2009, due pour l'essentiel aux investissements du secteur Télécommunications dans son réseau SSFE.

Situation financière au 31 mars 2010

Liquidités disponibles nettes de 1,20 G\$ pour Quebecor Media et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 405,2 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 793,8 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 66,4 M\$ pour Quebecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 1,0 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 67,4 M\$.

Dettes consolidées des activités d'exploitation totalisant 3,91 G\$ au 31 mars 2010, contre 3,88 G\$ au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 30,9 M\$ (cf. « Financement » ci-dessus).

- Au 31 mars 2010, la dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 1,84 G\$ de Vidéotron (1,59 G\$ au 31 décembre 2009), de 244,6 M\$ de Corporation Sun Media (248,9 M\$ au 31 décembre 2009), de 114,3 M\$ d'Osprey Media Publishing Inc. (114,2 M\$ au 31 décembre 2009), de 100,0 M\$ de Groupe TVA (89,6 M\$ au 31 décembre 2009), de 1,50 G\$ de Quebecor Media (1,72 G\$ au 31 décembre 2009) et de 119,1 M\$ de Quebecor (120,1 M\$ au 31 décembre 2009).

Au 31 mars 2010, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

Tableau 12

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Quebecor
Périodes de 12 mois terminées les 31 mars
(en millions de dollars canadiens)

2011	192,0	\$
2012	98,0	
2013	480,4	
2014	676,4	
2015	85,6	
2016 et ultérieurement	2 422,0	
Total	3 954,4	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Quebecor était environ de 5,4 années au 31 mars 2010 (5,2 années au 31 décembre 2009). La dette était constituée approximativement de 71,0 % de titres à taux fixe (68,2 % au 31 décembre 2009) et de 29,0 % de titres à taux variable (31,8 % au 31 décembre 2009).

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler les engagements de fonds prévus en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes. La Compagnie est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Compagnie et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 31 mars 2010, la Compagnie et ses filiales respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés par le conseil d'administration de Quebecor – Le 11 mai 2010, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 22 juin 2010 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 mai 2010.

Réseau SSFE

Vidéotron a toujours l'intention de financer les futurs décaissements relatifs à son projet de réseau SSFE à partir des espèces et quasi-espèces, des fonds générés par l'exploitation et, si nécessaire, des marges de crédit inutilisées.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2010

Tableau 13

Bilan consolidé de Quebecor

Analyse des principales variations entre les 31 décembre 2009 et 31 mars 2010

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2010	31 déc. 2009	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actifs				
Espèces et quasi-espèces et placements temporaires	407,7	\$ 330,0	\$ 77,7	Fonds générés par les activités de financement
Débiteurs	469,5	519,8	(50,3)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités
Immobilisations	2 539,7	2 498,6	41,1	Acquisition d'immobilisations (cf. « Investissements »), moins l'amortissement de la période
Passifs				
Créditeurs et frais courus	693,8	794,6	(100,8)	Impact de la variation courante et saisonnière des activités.
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	3 913,2	3 882,3	30,9	Cf. « Financement »
Instruments financiers dérivés nets ¹	409,9	373,4	36,5	Cf. « Financement »
Passifs d'impôts futurs nets ²	430,8	423,6	7,2	Utilisation d'avantages fiscaux et réclamation d'allocation du coût en capital en excédent de l'amortissement comptable

¹ Passif à long terme moins les actifs à long terme.

² Passif à long terme moins les actifs à court et à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2010, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 14.

Tableau 14
Obligations contractuelles de Quebecor au 31 mars 2010
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme	3 954,4 \$	192,0 \$	578,4 \$	762,0 \$	2 422,0 \$
Paiement d'intérêts ¹	1 890,2	232,3	592,7	495,1	570,1
Contrats de location-exploitation	182,9	48,0	62,7	37,9	34,3
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	142,0	71,2	62,0	5,5	3,3
Instruments financiers dérivés ²	446,1	0,5	123,1	168,2	154,3
Total des obligations contractuelles	6 615,6 \$	544,0 \$	1 418,9 \$	1 468,7 \$	3 184,0 \$

¹ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2010.

² Estimation des déboursés futurs, déduction faite des encaissements futurs liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Instruments financiers

Quebecor et ses filiales disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Au 31 mars 2010, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour réduire les risques auxquels l'exposent les taux de change et d'intérêt. Elle a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir le risque de change de la totalité de ses dettes à long terme libellées en devises américaines. En outre, Quebecor Media utilise des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ses dettes à long terme.

De plus, Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques, de modems et d'autres équipements, dont ceux pour le réseau SSFE du secteur Télécommunications. Elle a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir les paiements contractuels futurs, en euros et en francs suisses.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par Quebecor Media et ses filiales comprennent une option qui permet à chaque partie de clore la transaction à une date spécifique, à la valeur de règlement prévalant à ce moment.

La juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés au 31 mars 2010 est présentée au tableau 15.

Tableau 15
Juste valeur de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2010		31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)	Valeur comptable	Juste valeur actif (passif)
Dette à long terme ¹	(3 954,4) \$	(4 090,0) \$	(3 924,8) \$	(3 988,5) \$
Instruments financiers dérivés :				
Options de règlement anticipé	41,3	41,3	41,1	41,1
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(3,3)	(3,3)	(4,3)	(4,3)
Contrats à terme de devises	(3,9)	(3,9)	(5,8)	(5,8)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	(402,7)	(402,7)	(363,3)	(363,3)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Compagnie utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et les facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du taux de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est également rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit due à une exposition nette par la contrepartie ou la Compagnie.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés est déterminée selon les modèles d'évaluation des options, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

La perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers pour le premier trimestre 2010 est résumée dans le tableau 16.

Tableau 16
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2010	2009
Perte (gain) sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	5,4 \$	(11,5) \$
(Gain) perte sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(3,6)	4,3
Perte (gain) sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	2,9	(7,0)
Perte sur évaluation des débentures échangeables et d'un placement de portefeuille	-	0,1
	4,7 \$	(14,1) \$

Un gain de 26,8 M\$ a été inscrit aux autres éléments du résultat étendu au premier trimestre de 2010, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (6,4 M\$ en 2009).

Opérations entre apparentés

Au cours du premier trimestre 2010, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,6 M\$ (4,8 M\$ au premier trimestre 2009) compris dans les charges d'exploitation. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes à des compagnies apparentées pour un montant de 0,4 M\$ (néant au premier trimestre 2009). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 17 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 30 avril 2010. De plus, 2 586 496 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 30 avril 2010.

Tableau 17 : capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2010

	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	19 833 242	8,8 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droits de vote)	44 483 780	337,8 \$

Développements récents en comptabilité au Canada

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board. La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS et fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice financier 2010.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. Aux fins de l'adoption des IFRS, la Compagnie a constitué une équipe d'implantation faisant intervenir un chef de projet, des membres de la direction des services et des filiales concernés et un comité de pilotage pour la gouvernance et la surveillance du projet, et a aussi retenu les services d'experts-conseils externes.

Un suivi à la haute direction et au comité de vérification sur l'avancement du projet de conversion des IFRS est effectué sur une base régulière.

Le projet de conversion consiste en quatre phases.

Phase « Diagnostic » – Cette étape comprend un examen détaillé et une identification initiale des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, une évaluation préliminaire de la norme IFRS 1 sur les exemptions pour la première adoption des IFRS, et une évaluation à haut niveau des conséquences potentielles sur les rapports financiers, processus d'entreprise, contrôles internes et systèmes d'information.

Phase « Conception et élaboration de solutions » – Cette étape établit la priorité aux questions comptables et à la préparation d'un plan de conversion, à la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, à l'examen et à l'approbation des choix de conventions comptables, à la réalisation d'une étude détaillée des impacts et des modifications à la conception des systèmes et des processus d'entreprise, au développement de matériel de formation IFRS et à la rédaction des états financiers IFRS.

Phase « Mise en œuvre » – Cette étape comprend l'implantation des changements aux systèmes, aux processus d'entreprise et aux contrôles internes, la détermination du bilan d'ouverture des IFRS et des incidences fiscales, le maintien d'une comptabilité en parallèle selon les PCGR du Canada et les IFRS, et la préparation de rapprochements détaillés entre les états financiers selon les PCGR du Canada et les états financiers IFRS.

Phase « Post mise en œuvre » – Cette étape comprend l'évaluation du processus de conversion, l'évaluation des améliorations nécessaires pour un modèle IFRS opérationnel durable, et les tests de contrôles internes.

La Compagnie a terminé les phases Diagnostic et Conception du projet. Elle a développé des solutions pour tous les sujets importants et continue à déployer ses stratégies de mise en œuvre du projet. La Compagnie a offert, à l'échelle de l'entreprise, une formation complète à ses employés clés qui seront touchés par le passage aux IFRS. La Compagnie continue d'informer les parties prenantes internes et externes sur la progression du plan de conversion aux IFRS.

La direction a évalué les exemptions au principe d'application rétrospective disponibles sous IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière*, ainsi que leur incidence potentielle sur la situation financière future de la Compagnie.

Lors de l'adoption des IFRS, les exemptions importantes que la Compagnie prévoit appliquer à la date de transition avec leurs impacts respectifs sur le bilan d'ouverture sont les suivantes :

Exemption	Application de l'exemption
Regroupements d'entreprises	La Compagnie prévoit appliquer l'exemption de ne pas redresser rétrospectivement les acquisitions d'entreprises conclues avant le 1 ^{er} janvier 2010. Aucun impact n'est prévu dans le bilan d'ouverture.
Avantages sociaux	La Compagnie prévoit appliquer l'exemption permettant de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels cumulés liés à ses régimes de retraite à prestations déterminées dans les bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition aux IFRS, avec une augmentation correspondante des passifs découlant des régimes de retraite.
Coûts d'emprunt	Lors de la transition, la Compagnie pourrait choisir de capitaliser des coûts d'emprunt, calculée selon les normes IFRS, sur les actifs éligibles de manière prospective à partir d'une date désignée avant la transition. Par conséquent, certains soldes d'actifs à long terme et les bénéfices non répartis d'ouverture pourraient diminuer dans le bilan d'ouverture.

En plus des exemptions choisies, décrites ci-dessus, les IFRS ne permettent pas une application rétroactive de la réévaluation des estimations des périodes précédentes et de la désignation des ententes de couverture. Ainsi, les estimations établies en vertu des PCGR du Canada seront compatibles avec celles utilisées lors de la transition aux IFRS et seront donc utilisées dans le bilan d'ouverture. De même, lors de la transition, la comptabilité de couverture ne sera appliquée que sur les relations de couverture qui étaient désignées précédemment en vertu des PCGR du Canada.

La direction quantifie présentement l'incidence prévue des écarts importants entre les normes comptables IFRS et le traitement comptable actuel selon les PCGR du Canada. Des différences dans les conventions comptables appliquées à la date de transition aux IFRS et par la suite, au chapitre de la constatation, de la mesure, de la présentation et de la divulgation de l'information financière, ainsi que leurs impacts aux états financiers, sont prévues pour les sujets importants suivants :

Sujet important	Différence pouvant avoir un impact potentiel sur la Compagnie
Présentation des états financiers (IAS 1)	<ul style="list-style-type: none"> Des variations de format et des divulgations additionnelles dans les notes aux états financiers sont exigées selon les normes IFRS.
Immobilisations corporelles (IAS 16)	<ul style="list-style-type: none"> Aucune capitalisation de pertes de démarrage encourues avant que certaines immobilisations corporelles construites à l'interne n'aient atteint le stade de quasi-achèvement. Par conséquent, la dépense d'amortissement devrait être différente selon les normes IFRS.
Dépréciation d'actifs (IAS 36)	<ul style="list-style-type: none"> Regroupement des actifs en unités génératrices de trésorerie (« UGT ») sur la base d'entrées de trésorerie largement indépendantes aux fins des tests de dépréciation, lesquels sont effectués en une seule étape en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le changement de méthodologie pourrait entraîner des dépréciations d'actifs supplémentaires constatées à la transition et dans le futur selon les normes IFRS qui, autrement, ne seraient pas constatées selon les PCGR du Canada. Les écarts d'acquisition sont alloués et testés sur la base de l'UGT, ou le groupe d'UGT profitant de synergies collectives, auquel ils se rapportent. En certaines occasions, la dépréciation constatée antérieurement sur des actifs autres que l'écart d'acquisition doit être renversée. À la date de transition, la Compagnie n'a pas encore conclu son évaluation de la dépréciation des actifs.

Sujet important	Différence pouvant avoir un impact potentiel sur la Compagnie
Impôts sur les résultats (IAS 12)	<ul style="list-style-type: none"> • La constatation et la mesure des actifs et des passifs d'impôts différés peuvent diverger. • Les changements futurs dans les impôts différés au bilan afférents aux transactions comptabilisés dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat étendu sont aussi comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat étendu, au lieu d'être comptabilisés dans les résultats selon les PCGR du Canada. • Les impôts différés du bilan d'ouverture seront également ajustés pour tenir compte des changements dans les autres normes comptables lors de la conversion aux IFRS.
Avantages sociaux (IAS 19)	<ul style="list-style-type: none"> • Constatation immédiate du coût des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis, dans les bénéfices non répartis d'ouverture en date de transition, et aux résultats pour les périodes subséquentes. Alors que, selon les PCGR du Canada, les coûts des services passés, pour lesquels les droits aux prestations sont acquis ou non, étaient constatés linéairement sur la durée résiduelle moyenne prévue de service des employés participants. • Subséquemment à la date de transition aux IFRS, la Compagnie prévoit constater les gains et les pertes actuariels aux résultats étendus lorsqu'ils se produisent, sans impact à l'état des résultats. Auparavant, selon les PCGR du Canada, les gains et les pertes actuariels étaient amortis aux résultats selon la méthode du corridor. • Ce changement de convention comptable se traduira par la constatation d'une charge liée aux régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite potentiellement différente de celle autrement constatée selon les PCGR du Canada. • La limite à laquelle un actif au titre des prestations définies peut être constaté diffère en IFRS, ce qui pourrait entraîner la constatation de passifs supplémentaires et la diminution des bénéfices non répartis d'ouverture à la date de transition et des autres éléments du résultat étendu dans les périodes subséquentes à la transition.
Regroupements d'entreprises et participation ne donnant pas le contrôle (IFRS 3R)	<ul style="list-style-type: none"> • Les participations sans contrôle sont constatées à la juste valeur et présentées comme un élément distinct des capitaux propres. • Les frais de transaction liés à l'acquisition et les frais de restructuration sont comptabilisés aux résultats lorsqu'encourus. Une contrepartie conditionnelle est évaluée à sa juste valeur en date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur sont constatées aux résultats. • Les changements dans les participations dans une filiale qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisés comme des opérations sur les capitaux propres. • Ces différences pourraient entraîner des impacts sur les états financiers lors d'une acquisition d'entreprise effectuée après la transition.
Opérations entre apparentées	<ul style="list-style-type: none"> • La comptabilisation et l'évaluation de certaines opérations entre apparentés pourraient différer selon les normes IFRS. • Cette différence pourrait entraîner des reclassements au sein de comptes de capitaux propres dans le bilan d'ouverture.
Paiement fondé sur les actions (IFRS 2)	<ul style="list-style-type: none"> • Le passif découlant d'un paiement fondé sur les actions à des employés, devant être réglé en espèces, est évalué initialement et à chaque date de fin de période à la juste valeur comparativement à la valeur intrinsèque selon les PCGR du Canada. Lors d'attributions comportant des dates multiples pour l'acquisition des droits, chaque tranche est évaluée de manière indépendante. • Cette différence devrait augmenter le passif lié aux rémunérations à la base d'action à la transition et la charge de rémunération dans les périodes subséquentes.

Sujet important	Différence pouvant avoir un impact potentiel sur la Compagnie
Provisions et passifs éventuels (IAS 37)	<ul style="list-style-type: none"> Un seuil de probabilité différent est utilisé pour la constatation des passifs éventuels, pouvant affecter le moment auquel une provision est comptabilisée. À la date de transition, les passifs liés à des indemnités de départs ainsi qu'à des pénalités sur contrats pourraient être modifiés et l'ajustement requis sera porté aux bénéfices non répartis d'ouverture.
Comptabilité de couverture (IAS 39)	<ul style="list-style-type: none"> Les critères selon les IFRS pour l'évaluation de l'efficacité de couverture sont compatibles avec les PCGR du Canada en général, à l'exception de quelques différences dans certains cas spécifiques, y compris la prise en compte du risque de non-exécution dans les tests d'efficacité de couverture. Lors de la transition, la Compagnie a l'intention de continuer d'appliquer la comptabilité de couverture à l'ensemble de ses ententes de couverture.

Ceci ne constitue pas une liste exhaustive de tous les impacts importants qui pourraient survenir au cours de la transition vers les IFRS.

En outre, la Compagnie a préparé des états financiers préliminaires en format IFRS tel que requis par IAS 1, Présentation des états financiers, et analyse présentement les implications contractuelles des nouvelles conventions comptables sur les arrangements financiers et autres obligations.

Les impacts sur les systèmes d'information et de divulgation, ainsi que sur les contrôles internes ont également été évalués. La Compagnie n'anticipe pas que des changements majeurs seront requis lors de la transition.

À l'heure actuelle, l'incidence du changement sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie ne peut pas être déterminée. La direction a implanté un système permettant une comptabilisation parallèle de l'information financière en accord avec les IFRS, pour la date de transition et pour les périodes comparatives de 2010 qui seront présentées dans ses états financiers de 2011.

La Compagnie suivra de près l'évolution des différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Il est prévu que l'IASB continuera d'émettre de nouvelles normes comptables au cours de la période de transition. Par conséquent, l'impact final des normes IFRS sur les états financiers consolidés de la Compagnie peut être mesuré seulement lorsque toutes les normes IFRS applicables à la date de conversion sont connues.

Le projet de conversion vers les IFRS de la Compagnie progresse selon l'échéancier prévu. Au fur et à mesure que le projet évolue, la Compagnie pourrait réviser ses intentions ou les niveaux de réalisation communiqués en fin de période, en réaction à des changements apportés aux normes internationales présentement en développement, ou à la lumière de facteurs externes pouvant se produire d'ici la transition.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR du Canada.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2010, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction.

Renseignements supplémentaires

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Quebecor Media de construire et de déployer son nouveau réseau SSFE selon l'échéancier prévu ou de mettre en œuvre avec succès sa stratégie visant à devenir un fournisseur de SSFE ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Quebecor Media sur le marché publicitaire local, régional et national dans les journaux et à la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Quebecor est active, y compris la concurrence provenant d'autres plateformes médias de communication et de publicité ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient requis par le développement de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Quebecor ;
- la capacité de Quebecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Quebecor Media de restructurer avec succès les activités de son secteur Médias d'information afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Quebecor Media par lequel sont offerts les services de télévision, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Quebecor Media de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Quebecor Media d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leur interprétation, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences de Quebecor sur ses marchés, ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Quebecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Quebecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Quebecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 12 mai 2010 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 12 mai 2010

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2010	2009			2008			
	31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin	31 mars	31 décembre	30 septembre	30 juin
Exploitation								
Revenus	948,1 \$	1 032,1 \$	924,5 \$	946,4 \$	903,4 \$	1 009,8 \$	915,0 \$	949,9 \$
Bénéfice tiré des activités d'exploitation poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, perte sur refinancement de dette, impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle	288,5	387,6	301,0	315,9	272,2	310,1	277,4	276,9
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	46,8	84,0	52,9	56,3	43,1	60,8	42,5	41,5
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,2	2,0	16,2	11,3	16,4	(23,8)	4,0	11,2
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(8,7)	(12,2)	(1,3)	9,2	(1,8)	(380,6)	(0,8)	4,8
Activités abandonnées	-	-	1,6	-	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	38,3	73,8	69,4	76,8	57,7	(343,6)	45,7	57,5
Données par action de base								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,73 \$	1,31 \$	0,82 \$	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,65 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	0,03	0,26	0,17	0,26	(0,37)	0,06	0,17
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,13)	(0,19)	(0,02)	0,14	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,08
Activités abandonnées	-	-	0,02	-	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	0,60	1,15	1,08	1,19	0,90	(5,34)	0,71	0,90
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
Données par action diluée								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,72 \$	1,28 \$	0,81 \$	0,88 \$	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,64 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	0,03	0,26	0,17	0,26	(0,37)	0,06	0,17
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,13)	(0,19)	(0,02)	0,14	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,08
Activités abandonnées	-	-	0,02	-	-	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	0,59	1,12	1,07	1,19	0,90	(5,34)	0,71	0,89
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,8	64,7	64,6	64,3	64,3	64,3	64,4	64,4